



RÉGIME
DE RETRAITE
des groupes
communautaires
et de femmes

INFOLETTRE

UN RÉGIME DE RETRAITE POUR NOUS!

Volume 6, numéro 4, le 11 décembre 2015

Ce numéro de l'Infolettre vise à informer les groupes et participantEs du Régime de ce qui s'est passé lors de la rencontre trimestrielle du comité de retraite qui avait lieu le 3 décembre 2015. Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous en faire part.

Bienvenue à Maureen Watt, nouvelle membre du comité de retraite

Suite à un appel de candidature, le comité de retraite a désigné Maureen Watt, du Centre justice et foi, comme représentante sans droit de votre des participantEs actifs. Elle a une expérience de travail auprès de plusieurs groupes communautaires. Son expertise en comptabilité pourra aussi nous être d'une grande utilité. Bienvenue Maureen!

Lors de cette rencontre, le comité de retraite a également élu le comité exécutif pour la prochaine année. Les membres qui étaient sur le comité exécutif se sont tous représentés (Lise Gervais, Pierre Riley, Nathalie Roberge et Michel Lizée), auxquels s'ajoutera Charles Guindon.

Le comité adopte une nouvelle politique de placement

Il était temps pour le comité de retraite de réviser l'ensemble de la politique de placement pour s'assurer qu'elle respecte toujours nos objectifs de payer les rentes promises et de garder la cotisation stable en tenant compte de l'environnement financier actuel. La nouvelle politique de placement, disponible sur le site Web du Régime, contient deux changements principaux :

- Afin de répondre à un souhait maintes fois exprimé par des membres du régime, cette politique contient maintenant un engagement à détenir de plus en plus des placements qui respectent les valeurs du communautaire. Le comité de retraite a énoncé un certain nombre de principes socialement responsables afin de nous guider à long terme dans le choix des placements à privilégier. La politique énumère de plus ce que nous faisons déjà en matière de placements responsables, compte tenu de notre taille modeste, tout en énonçant notre volonté d'en faire plus en fonction de notre développement et des opportunités qui se présenteront à nous.
- Dans un contexte de bas taux d'intérêt, une pondération de 40 % en obligations augmentait le risque de ne pas atteindre le rendement annuel à long terme de 5,5 % requis pour payer les rentes promises et les indexer au coût de la vie. Après l'évaluation de quelques scénarios (rendement attendu et risque), le comité de retraite a décidé de réduire de 40 à 30 % la pondération en obligations. Ces sommes ont été placées dans un fonds immobilier direct canadien (immeubles à bureaux, centres commerciaux, industriel léger, multi résidentiel) à hauteur de 7 % de la caisse, tandis que 3 % seront investis dans un fonds de firmes actives au niveau des infrastructures au plan mondial.

Placements : résultats du troisième trimestre 2015

Les actifs de notre caisse s'élevaient à 32,7 millions \$ au 30 septembre 2015. Pour un deuxième trimestre consécutif, le rendement a été négatif (-2,85 %), mais tout en étant meilleur que les marchés qui ont réalisé un rendement de -3,99 % pendant la même période. Dans ce contexte de rendements boursiers négatifs, la plupart de nos gestionnaires en actions ont fait mieux que leurs marchés, en particulier Actions canadienne éthiques (-4,74 %, soit 4,59 % de mieux que son marché (-9,33 %), et Hexavest qui a fait 1,47 %, soit 3,15% de mieux que les actions mondiales -1,68 %. Deux gestionnaires ont moins bien fait que les marchés : petites capitalisations Bisset (1,41 % de moins que le marché) et Fiera obligations long terme (0,17 % de moins que le marché).

Entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015, le rendement total de la caisse est modeste (0,69 %, soit ½ de 1 % de mieux que les marchés). Une estimation au 30 novembre nous donne un rendement de 2,86 %. À un mois de la fin d'année, on s'attend donc à un rendement inférieur à 5,5 % en 2015, rendement requis à long terme pour payer les rentes. Ce résultat réduira le taux de capitalisation du régime au 31 décembre prochain sans mettre en cause la sécurité des prestations promises. Les niveaux élevés de réserve le permettent. Il faut de plus rappeler que du démarrage du régime en 2008 jusqu'au 30 septembre 2015, le régime a fait nettement mieux que le 5,5 % requis, soit un rendement annualisé de 9,49 % (1,13 % de mieux que les marchés).

Les cotisations volontaires : plus attrayantes maintenant que nos frais sont en-dessous de la barre de 2 %

Les frais d'administration et de gestion du Régime en pourcentage de l'actif total baissent régulièrement chaque année au fur et à mesure que l'actif du Régime augmente. Jusqu'à ce jour, ces frais étaient supérieurs à 2 % de l'actif. Ces frais ont un impact sur les cotisations volontaires puisque le rendement crédité est égal au rendement obtenu par la caisse moins ces frais. Comme des frais de 2 % et plus sont courants dans des REER, notre documentation insistait sur le fait qu'un participant pourrait avoir intérêt à laisser son argent dans un REER afin de payer des frais moins élevés.

Or, l'analyse de relevé des dépenses du Régime au 30 septembre dernier indique que nous dirigeons cette année vers des frais d'administration et de gestion du régime d'environ 1,71 % de l'actif, soit moins que les frais typiques d'un REER. Ce taux devrait continuer à diminuer au cours des prochaines années au fur et à mesure que les actifs du Régime augmenteront. Ce développement devrait rendre plus attrayantes les cotisations volontaires. Mais avant de verser de telles cotisations, nous invitons les membres à lire attentivement la brochure sur les cotisations volontaires qui explique les modalités et les risques de ces cotisations dont le rendement n'est pas garanti. Il faut rappeler que, contrairement aux REER, **la date limite pour verser des cotisations volontaires qui seront déductibles de votre impôt 2015 est le 31 décembre 2015**, et non pas le 28 février 2016.

Fermeture du secrétariat pour la période des Fêtes

Nous tenons à vous informer que le Secrétariat du Régime sera fermé entre le 24 décembre 2015 et le 5 janvier 2016.

De nouveaux groupes se joignent au Régime

Depuis la dernière Infolettre en octobre dernier, le comité de retraite a accepté formellement 2 adhésions de nouveaux groupes dont vous trouverez la liste ci-après. Veuillez noter que vous pouvez trouver la liste complète de tous les groupes adhérents sur le site Internet du Régime.

567 - Centre d'action bénévole de La Mitis

568 - L'Antre-jeunes de Mercier Est

Le Régime souhaite la bienvenue à ces groupes et aux personnels salariés qui y œuvrent !

Nos coordonnées

Marie Leahey, coordonnatrice générale	poste 1402
Sylvia Roy, coordonnatrice administrative	poste 1401
Maria Luisa Apaza, responsable de la comptabilité	poste 1403
Anne-Marie de la Sablonnière, responsable de la formation	poste 1404

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301, Montréal (Québec) H2Y 1E6
Tél. : 514-878-4473 / 1 (888) 978-4473 / Téléc. : 514-878-1060
Adresse courriel : RRFS-GCF@regimeretraite.ca
Site internet : www.regimeretraite.ca



Suivez-nous sur Facebook!

<https://www.facebook.com/RegimeRetraite>